



La FNAAFP/CSF contribue à la feuille de route d'Agnès Buzyn sur l'accompagnement du vieillissement et publie son plaidoyer

Mme Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé a ouvert récemment un cycle de rencontres sur le thème de la prise en charge des personnes âgées afin de nourrir la future feuille de route relative à l'accompagnement du vieillissement et la prévention de l'autonomie de la personne âgée qui sera présentée par la ministre d'ici la fin du mois de mars.

La FNAAFP/CSF travaille depuis de nombreux mois sur la question de l'accompagnement du vieillissement. La question du soutien et de l'accompagnement à domicile est, dans ce domaine, une question centrale car plus de 80% des personnes régulièrement interrogées déclarent souhaiter vieillir à domicile.

La FNAAFP/CSF publie ce jour son « Plaidoyer pour une réponse adaptée aux besoins des personnes vieillissantes au domicile ». Nous avons pu le remettre à la ministre lors d'une rencontre dans le cadre du travail sur la feuille de route le vendredi 23 mars 2018.

Celui-ci s'articule autour de trois grands axes :

- **La réponse aux besoins de personnes** : c'est autour des besoins et des attentes des personnes âgées que doit se construire une réponse globale aux questions du vieillissement.
- **La compensation de la perte d'autonomie** doit être la règle, à l'instar de ce qui fait dans des pays de l'Europe du Nord, et comme c'est le cas en France pour les personnes en situation de handicap avec la loi du 11 février 2005.
- **La solidarité nationale** : elle doit financer, sur la base d'un cinquième risque de sécurité sociale, une politique ambitieuse sur les questions du vieillissement.

Au-delà de ces trois grands axes, d'autres questions doivent être traitées :

- **l'évaluation des besoins** des personnes âgées qui doit être multidimensionnelle et basée sur les atouts et les besoins des personnes et non sur une simple évaluation de la dépendance comme c'est le cas actuellement avec la grille Aggir.
- Le soutien, l'accompagnement et la **reconnaissance du rôle des aidants** en permettant que ces derniers ne soient pas pénalisés financièrement ou au niveau de la retraite quand ils s'investissent auprès de leurs proches.
- **La coordination** interne et externe des différents intervenants pour éviter les ruptures de parcours.

- Le soutien aux **services qui interviennent au domicile auprès des publics fragiles** en sortant du système de tarification horaire actuel pour aller vers un système de financement au poste à l'instar des autres travailleurs sociaux.
- La question des **conditions de travail et de rémunération des personnels** car comment construire une politique de maintien à domicile sur des bases aussi maltraitantes pour les personnels et pour nos services ?

La FNAAFP/CSF va continuer à alimenter le débat avec ses propositions dans les prochains mois, au service d'une politique résolument tournée vers la satisfaction des besoins des personnes vieillissantes.

Contacts presse :

- FNAAFP/CSF : Stéphane Landreau : slandreau@fnaafp.org – 01 44 89 86 86

Documents associés :

- Plaidoyer de la FNAAFP/CSF pour une réponse adaptée aux besoins des personnes vieillissantes au domicile.
- Intervention de Christian Zytynski, Président de la FNAAFP/CSF, lors de la rencontre avec la ministre Agnès Buzyn le 23mars 2018.